

Eppes, le 7 mars 2019

## **NOTE D'INFORMATION**

### AIRES DE JEUX

Pour la deuxième fois en quelques mois, la commune a été dans l'obligation de déposer une plainte en Gendarmerie de Sissonne en raison de dégradations commises autour de l'espace jeux.

Les faits se seraient produits dans la soirée du vendredi 1<sup>er</sup> mars dernier. Nous avons constaté :

- \* Sur l'abri bois : la destruction de plusieurs lattes, d'une rive de toit et d'ardoises, la disparition de boulons et vis qui, à terme, risquent de compromettre la stabilité de l'ensemble,
- \* Le descellement du panneau installé à la demande des pompiers pour signaler la réserve d'eau en cas d'incendie. Ce panneau a été jeté dans l'étang,
- \* La disparition du panneau interdisant la baignade dans l'étang,
- \* Plusieurs lisses de la clôture de l'étang ont été démontées,
- \* La maison des insectes qui avait été fabriquée par les enfants de l'école a été détériorée.

Si l'abri bois devient dangereux, il sera démonté et ne sera pas remplacé.

Toutes ces dégradations n'ont aucun sens et nécessiteront encore une fois des dépenses qui auraient pu être évitées. Il est impossible que cela soit le fait d'une seule personne. Je demande à chacun une plus grande vigilance pour le maintien en état des équipements publics et aux personnes qui en connaîtraient les auteurs de vouloir bien se faire connaître, soit en Mairie, soit auprès de la Gendarmerie de Sissonne.

Le Maire

  
Charles COURTOIS

